

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Soixante et unième session du Comité permanent
Genève (Suisse), 15 – 19 août 2011

Interprétation et application de la Convention

Contrôle du commerce et marquage

MANUEL D'IDENTIFICATION

1. Le présent document a été préparé par le Secrétariat.
2. Conformément au paragraphe g) de la Résolution Conf. 11.19 relative au *Manuel d'identification*, le Secrétariat donne ci-après un rapport de situation sur la production du Manuel d'identification.
3. Le Manuel d'identification constitue l'une des initiatives les plus anciennes de la Convention, puisqu'elle a débuté en 1977. Ce manuel est actuellement géré par le Secrétariat et paraît sous la forme du Manuel d'identification Wiki CITES, qui complète la transition entre la version initiale sur papier et une base de données accessible par l'Internet.
4. L'accès en ligne au manuel est ouvert à tous. Les utilisateurs qui souhaitent ajouter un contenu d'identification ou modifier un contenu existant doivent tout d'abord s'inscrire par l'intermédiaire du Manuel d'identification Wiki CITES. Une fois inscrits, ils peuvent demander à devenir des éditeurs de contenu en envoyant par courriel une demande à l'administrateur du Manuel d'identification précisant brièvement les domaines d'intérêt et les connaissances spécialisées. Seules les informations sur les caractéristiques d'identification peuvent être ajoutées ou modifiées dans le Manuel d'identification Wiki CITES. Toute information ajoutée ou modification est examinée par le Secrétariat avant de paraître dans le Manuel, et elles sont attribuées à leur auteur. Le cas échéant, le Secrétariat consulte des experts en taxonomie avant d'approuver les ajouts et les modifications.
5. Au moment où est rédigé le présent rapport (mai 2011), il y a 385 utilisateurs inscrits, dont 15 ont demandé des droits pour effectuer des modifications rédactionnelles. Aucune modification ni ajout n'a été apporté aux fiches concernant les espèces animales. Des modifications ont été apportées à 34 fiches concernant les plantes (principalement des ajouts aux ORCHIDACÉES). Une nouvelle fiche pour *Lodoicea maldivica* (*cocotier de mer*), incluse dans l'appendice III le 14 octobre 2010 à la demande des Seychelles, a été rédigée et ajoutée à la base de données par le Département de l'environnement des Seychelles et la Fondation des Iles Seychelles. Le Secrétariat est reconnaissant au Gouvernement des Seychelles et aux experts d'avoir fourni ces importantes contributions.
6. Pendant la première année d'utilisation du Manuel d'identification Wiki CITES, il a été possible de déceler les domaines du manuel en ligne qui avaient besoin d'être améliorés et modifiés, telles que la rapidité de la recherche et la facilité d'utilisation, la fourniture de liens avec les autres ressources de la CITES et la mise à disposition de descriptions de groupes taxonomiques, et d'autres renseignements essentiels ou d'ordre général. Le Secrétariat a étudié la possibilité pour les appareils de poche d'utiliser la base de données, et est à la recherche de financement pour réaliser ces améliorations de manière à perfectionner le manuel en ligne pour en faire une source d'identification pratique et d'accès facile.
7. Le Secrétariat invite les Parties, les organisations et les experts à apporter leur contribution au contenu du Manuel d'identification Wiki CITES accessible à l'adresse: http://www.cites.org/fra/resources/wiki_id.shtml.
8. Le Comité est invité à prendre note du présent rapport.